Pour un bonus… de qualité au Colis !

Octobre 2009

La CFDT a été reçue le 8 octobre 2009 par la Direction de Coliposte pour aborder la prime « Bonus Qualité ». Pour la CFDT le mode de fonctionnement et d'attribution du « Bonus Qualité » reste injuste et non lisible. La prime ne doit pas masquer des conditions de travail déplorables source d'inaptitude. C'est pourquoi la CFDT a profité de cette bilatérale pour demander l'ouverture d'une négociation sur les conditions de travail au Colis.

Ce que la CFDT veut pour les colipostiers

☛ Transparence

Depuis 2004, la CFDT n'a cessé de demander à la direction un bilan du bonus qualité et l'impact de celui-ci sur la QS, l'absentéisme et sur les conditions de travail. La direction a promis un bilan sur le sujet pour la CDSP du 23 octobre 2009.

☛ Des critères plus objectifs

Pour la CFDT les **critères d'attributions** doivent être **plus lisibles** et **plus objectifs** en particulier ceux retenus pour la répartition cible par classe, l'indexation des établissements (quid des classements des PFC). Nous dénonçons le fait qu'un certain nombre de critères soient plus subjectifs qu'objectifs. La CFDT demande donc la suppression des critères sur lesquels les colipostiers n'ont pas la main.

☛ Une prime décente

La CFDT a revendiqué une revalorisation de la prime de 120€ pour tous. Nous avons également évoqué l'inégalité de l'enveloppe entre les ACP et les PFC. Ainsi, nous demandons à la direction de Coliposte un lissage progressif de l'enveloppe.

☛ Pour une refonte de la grille

La CFDT rejette la grille actuelle et demande plus de souplesse pour les absences de 4 jours et + et propose que les colipostiers puissent bénéficier d'au moins un droit d'absence de plus de 4 jours sur l'année. Il faut également revoir le poids du bonus par bimestre et le lisser.

☛ Pandémie

La CFDT est également intervenue pour connaître l'impact sur le bonus d'un arrêt de travail d'un colipostier pour cause de grippe A. Pour la direction la question sera tranchée lors des prochains CHSCT. Nous exigeons au contraire une réponse rapide sur ce sujet parce qu'il ne faut pas renvoyer à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui. Surtout sur une question aussi grave.

Ne restez pas seuls !

Prenez en main votre avenir avec la CFDT !

CFDT SF3C, 64 rue de Saintonge 75003 Paris. tél. :01 40 29 82 00 Fax : 01 40 29 82 10